

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 18

Buchbesprechung: Trattato elementare di fortificazione campale [G.-G. Corvetto]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

Trattato elementare di fortificazione campale, di G.-G. Corvetto, capitano nel real corpo di stato maggiore. — 1 vol. in-8°. Turin 1861. Cassone et Ce, 3^e édition. — *Manuale per le operazioni secondarie della guerra. — Italia militare.* — Livres hollandais.

L'ouvrage de fortification indiqué ci-dessus, et approuvé par le ministre de la guerre pour les écoles militaires italiennes, a paru pour la première fois en 1859 ; il en est maintenant à sa troisième édition. Le remarquable succès qu'il a ainsi obtenu auprès d'autorités compétentes nous dispense d'en faire d'autres éloges.

Non-seulement ce livre est, comme l'auteur l'appelle trop modestement, un traité élémentaire, mais il renferme un aperçu de tout ce qui se rattache à la fortification, avec des développements plus étendus sur l'objet spécial de la fortification passagère. Il a le mérite particulier de ne donner ses chiffres et ses règles qu'en les rattachant à des principes généraux, et sous ce rapport, on ne peut que louer la manière logique et claire dont la matière du volume est distribuée. Il est divisé en trois parties, précédées de notions préliminaires sur la fortification en général. La première partie, *éléments de la fortification passagère*, traite du profil ; du tracé ; des divers tracés d'ouvrages de campagne ; des dispositions intérieures des ouvrages, batteries, magasins, traverses, etc. ; du mode de construction ; des défenses accessoires. La seconde partie traite de l'application de la fortification au terrain, et le savant auteur y donne des recommandations qui montrent qu'il entend aussi bien la pratique de cette branche de la guerre que les règles de la théorie. La troisième partie contient deux chapitres sur l'attaque et la défense des localités retranchées et des ouvrages de campagne.

Le livre est accompagné d'un grand nombre de planches aidant à l'intelligence du texte.

Puisque nous parlons de livres italiens, mentionnons-en un autre de l'infatigable capitaine Corvetto, le *Manuale per le operazioni secondarie della guerra* (1), sorti de presse au printemps dernier. Ce petit livre portatif se distingue par les mêmes qualités que le précédent, et est appelé à rendre d'utiles services aux officiers en campagne. Il renferme un grand nombre de ces notions journallement indispensables à la guerre, mais mieux classées et mieux résumées que dans la plupart des aide-mémoires parus jusqu'ici. Il compte huit chapitres, dont les divers titres suffisent à indiquer le contenu : avant-postes ; patrouilles ; reconnaissances ; détachements ; fourrageurs ; embuscades et surprises ; convois ; défense des localités, avec de nombreuses planches explicatives.

Un nouveau journal militaire, l'*Italia militare*, paraît depuis le 1^{er} août, à Turin, deux fois par semaine, renfermant, outre les actes officiels du ministère

(1) Un volume in-18. Turin 1862. Cassone et Ce.

de la guerre, un choix d'articles scientifiques, de nouvelles militaires, et de renseignements statistiques, faisant de cette feuille une fort intéressante et utile publication.

Nous avons reçu de la Haye deux volumes dont nous nous empressons d'accuser réception, tout en faisant nos excuses de ne pouvoir, vu notre ignorance de la langue hollandaise, répondre au vœu de l'expéditeur et donner un compte-rendu détaillé de ces écrits. Nous devons nous borner à en indiquer les titres, qui sont : *Advies van de commissie, onder voorzitterschap van zijne excellentie den luitenant-generaal inspecteur der infanterie, nopens het aan te nemen Nieuw model-geweer voor het leger*. Uitgegeven op last van het departement van oorlog. — Te 's gravenhage, bij de Erven Doorman. Boekhandelaren van Z. M. den Koning. 1862.

Verlagen van de commissie tot het onderzoek van Getrokken geweren. 14 décembre 1860 — 14 mei 1862. Uitgegeven ingevolge magtiging van het ministerie van oorlog. — Te 's Gravenhage, bij de Erven Doorman. Boekhandelaren van Z. M. den Koning. 1862.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Valais. — Promotions militaires. Ont été nommés :

Capitaines, MM. *Allet*, François, à Sion ; *Roten*, Maurice, à Brigue ; *Breggi*, Félix, d'Ens ; *Escher*, Joseph, de Brigue.

Lieutenants, MM. *de Courten*, Ad., de Sierre ; *Clivaz*, Meinrad, de Martigny.

Le Valais a envoyé cette année à l'école de Soleure cinq officiers (dont 4 revenus du service étranger), et dix aspirants officiers.

Vaud. — Dans sa séance du 30 août 1862, le Conseil d'Etat a fait les nominations suivantes : MM. *Chanson*, Marc, à Avenches, capitaine de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 8^e arrondissement ; — *Savary*, Charles, à Payerne, 1^{er} sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du même arrondissement, — et *Marguerat*, Fritz, à Lausanne, lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 3^e arrondissement. — Le 11 septembre, MM. *Jaunin*, Samuel, à Cudrefin, capitaine d'armement du 8^e arrondissement ; — *Bersier*, Charles-François, à Villarzel, 1^{er} sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 de réserve du même arrondissement, — et *Vessaz*, Philippe-Antoine, à Lausanne, 1^{er} sous lieutenant de chasseurs de gauche n° 1 de réserve du 3^e arrondissement.

AVIS.

Nous prévenons nos abonnés de Lausanne, que nous allons faire tirer sur eux, par la poste, le remboursement de l'abonnement de l'année courante.

Nos abonnés de l'étranger peuvent régler directement, ou par l'intermédiaire de M. Tanera, éditeur-libraire, rue de Savoie, 12, à Paris.